

## MAQUETTE ET PROGRAMME DU CERTIFICAT DE SPECIALISATION

« PREPARATION AUX CONCOURS DE CATEGORIE A DE LA FONCTION PUBLIQUE »

Ce certificat de spécialisation est créé dans le cadre de la convention entre le Ministère de la transformation et de la fonction publique et le Cnam portant sur le dispositif ministériel « Prépa Talents du service public ». La formation est portée par l'EPN11 – Territoires.

**Public visé :** demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle sous condition de ressources et de mérite. L'accès à la formation se fait par candidature (dépôt d'un dossier puis entretien). Candidats recrutés sur l'ensemble du territoire via les centres Cnam en région.

**Niveau d'accès :** Titulaires d'un bac+3 à bac+5 de préférence dans les domaines du droit, de l'économie et des finances.

**Concours visés par le dispositif :**

- Le concours externe spécial d'administratrice ou administrateur territorial de l'INET ;
- Le concours externe spécial d'accès aux IRA.

**Organisation de la formation :** programme de 60 crédits ECTS organisé en package d'US et d'UA. Le contenu de chaque cours peut évoluer chaque année en fonction des programmes des concours visés.

L'obtention du certificat de spécialisation permet de candidater en 2<sup>ème</sup> année de plusieurs masters du Cnam.

**Liens pour consulter les programmes officiels :**

- Le concours externe spécial d'administratrice ou administrateur territorial de l'INET (<https://www.cnfpt.fr/evoluer/preparation-aux-concours-concours-examens-professionnels/concours-dadministrateur-ou-administratrice-territorial/national>) ;
- Le concours externe spécial d'accès aux IRA (<https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr/presentation.html>).

La Prépa Talents du Cnam propose un programme de 60 crédits ECTS, composé d'une unité d'activité (UA) et de 9 unités de spécialisation (US).

Un **bloc central (22 ECTS)** est dédié aux **ateliers méthodologiques** (tutorat, entraînements) et à l'enseignement des grands enjeux contemporains.

Des **cours théoriques** seront dispensés autour des **disciplines des programmes** : économie (4 ECTS), finances publiques (4 ECTS), droit constitutionnel et administratif (16 ECTS), droit et gestion financière des collectivités territoriales (8 ECTS), anglais (6 ECTS).

## Programme détaillé

Cours	Contenu	ECTS	Nombre d'heures	Modalité
<b>Ateliers méthodologiques</b>	Entraînement à la note de synthèse Cas pratiques Préparation à l'oral et jurys blancs Tutorat individuel	<b>14</b>	<b>136 heures</b> 8 heures x 15 semaines + 16 heures de tutorat individuel	<b>Présentiel</b>
<b>Grand enjeux contemporains et ouverture culturelle</b>	Les grandes notions des finances publiques Les finances de l'Etat Les origines et les objectifs de la construction européenne Le fonctionnement de l'UE Le système juridique Les politiques de l'UE L'Europe et les collectivités territoriales Données générales des questions sociales La politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle Le système français de protection sociale Les politiques de protection sociales et de solidarité Les enjeux européens et internationaux Cultures scientifiques et techniques Patrimoines, Arts et Musées Cultures numériques et nouvelles technologies Enjeux sociétaux contemporains	<b>8</b>	<b>68 heures</b> 4 heures x 17 semaines	<b>Présentiel</b>
<b>Economie I</b>	Les principes économiques fondamentaux La croissance : l'emploi et les échanges internationaux	<b>2</b>	<b>16 heures</b> 2 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Economie II</b>	La monnaie et le financement de l'économie	<b>2</b>	<b>16 heures</b> 2 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Finances publiques I</b>	Approche globale des finances publiques Le budget de l'État	<b>2</b>	<b>16 heures</b> 2 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Finances publiques II</b>	Les politiques publiques nationales et européennes Les territoires et le développement économique local	<b>2</b>	<b>16 heures</b> 2 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>

## Programme détaillé

<b>Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) I</b>	Théorie générale du droit public Droit constitutionnel et institutions publiques Organisation administrative L'action administrative	<b>8</b>	<b>64 heures</b> 8 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) II</b>	La domanialité publique et ses outils de gestion La commande publique La politique de gestion de l'espace urbain L'Europe et les collectivités territoriales	<b>8</b>	<b>64 heures</b> 8 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Droit et gestion financière des collectivités territoriales I</b>	L'organisation et les compétences des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et les enjeux de la décentralisation La gestion et le financement de l'action publique locale et leurs enjeux La gestion des services publics	<b>4</b>	<b>32 heures</b> 4 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Droit et gestion financière des collectivités territoriales II</b>	Les modes de gestion des services publics locaux et la commande publique Les politiques publiques locales La dimension européenne et internationale de l'action publique locale	<b>4</b>	<b>32 heures</b> 4 heures x 8 semaines	<b>Hybride</b>
<b>Anglais I</b>	<i>à définir avec le CLE</i>	<b>3</b>	<b>25 heures</b>	<b>Hybride</b>
<b>Anglais II</b>		<b>3</b>	<b>25 heures</b>	<b>Hybride</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>	<b>510 HEURES</b>	

### **Profils des intervenants :**

Enseignants du Cnam, cadres / praticiens de la Fonction publique de catégorie A séniors et juniors.

Le tutorat sera mis en place en partenariat avec l'association **Vertus & Talents** composée de diplômés de Sciences Po.

### **Aspects économiques :**

Le Ministère de la Transformation et de la fonction publique subventionne le programme à hauteur de 6 500 euros par élèves durant les deux premières années. Le Cnam s'est engagé pour proposer 15 places en 2021-2022 et 20 places en 2022-2023.

La formation a pour objectif de se pérenniser au-delà du dispositif actuel et d'être déployée dans le réseau Cnam.

### **Tarifs :**

900 euros / an à titre individuel

1 800 euros / an en cas de financement par un organisme tiers (formation non éligible au CPF)

Possibilité pour les élèves recrutés de bénéficier d'une allocation pour la diversité dans la fonction publique de 4 000 euros attribuée sur condition de ressources et de mérites (résultats obtenus, zone géographique d'obtention du Bac).